

[Text]

then we will have to take our case to a higher court, and that is the House of Commons.

• 0945

The Chairman: Thank you, Mr. McGrath.

Before I go to Mr. Keeper, Mr. Dubois, and then Mr. Hawkes on this point of order, let me say that as soon as the Estimates were tabled in the House I took immediate steps to request the two Ministers who report to this committee, the Minister of Labour and the Minister of Employment and Immigration, to arrange for appearances. I regret it has taken so much time, but I did the best within my capacity to try to arrange dates for appearance with the clerk and with the Parliamentary Secretary.

With respect, you are right that Mr. Axworthy appeared on five occasions last year. However, in my private consultations with members I had the impression that they wanted this Minister at least twice—at least twice—so that is what I was trying to arrange. Not that I oppose your suggestion that it requires more.

However, there are other people who want to speak on your point of order.

Mr. McGrath: May I just clarify that, sir?

The Chairman: Yes.

Mr. McGrath: My understanding when we talked about the Minister appearing twice was that the Minister would appear on two separate occasions, wearing two separate hats, one dealing with manpower and training programs and the other one dealing with immigration.

The Chairman: That is right.

Mr. McGrath: But that did not suggest that we would have two one-and-a-half-hour meetings. That was not my understanding.

The Chairman: I see. Thank you for the clarification.

Mr. Roberts: Mr. Chairman, I know I cannot take part as a member of the committee . . .

The Chairman: You can; you can answer after . . .

Mr. Roberts: —but I thought it might be helpful and might even shorten some of the statements that are to be made if I had a chance to say something. But if you do not wish to hear me, that would be fine.

The Chairman: We will hear you, but I think I have to hear the members first, and then you could respond. I feel I have to do that.

Mr. Keeper: Mr. Chairman, I would be glad to hear the Minister first, if he would like to make a statement . . .

[Translation]

Le président: Merci, monsieur McGrath.

Avant de laisser MM. Keeper, Dubois et Hawkes répondre à ce rappel au règlement, je tiens à vous dire que dès que le budget a été déposé à la Chambre, j'ai pris immédiatement des mesures pour demander aux deux ministres qui sont responsables devant notre Comité, c'est-à-dire le ministre du Travail et le ministre de l'Emploi et de la Main-d'oeuvre, de fixer des dates de comparution. Je suis désolé qu'il ait fallu tant de temps, mais j'ai fait de mon mieux en tant que président pour fixer des dates de comparution conjointement avec le greffier et le secrétaire parlementaire.

Vous avez raison de dire que M. Axworthy a comparu à cinq reprises l'année dernière. Néanmoins, mes consultations privées avec les membres du Comité m'ont porté à croire qu'ils voulaient que le Ministre actuel comparaisse au moins à deux occasions. J'ai donc essayé de fixer deux réunions avec lui, sans m'opposer pour autant à ce que vous venez de suggérer, c'est-à-dire qu'il fallait que le Ministre comparaisse plus de deux fois.

Il y a maintenant d'autres personnes qui voudraient répondre à ce rappel au règlement.

M. McGrath: Me permettez-vous de tirer certaines choses au clair?

Le président: Oui.

M. McGrath: J'avais cru comprendre, lorsque nous avons discuté des deux comparutions du Ministre, qu'il s'agirait de deux séances distinctes, étant donné son double mandat: une première fois pour discuter des programmes de main-d'oeuvre et de formation, et une deuxième fois pour discuter d'immigration.

Le président: C'est exact.

M. McGrath: Mais cela ne signifiait pas nécessairement qu'il n'y aurait que deux séances d'une heure et demie. Ce n'est pas ainsi que j'avais compris nos discussions.

Le président: Je vois. Merci de cette mise au point.

M. Roberts: Monsieur le président, je sais que je ne puis participer au débat en tant que membre du comité . . .

Le président: Vous le pouvez. Vous pourrez répondre après . . .

M. Roberts: . . . mais je pensais qu'il serait peut-être utile, ce qui raccourcirait aussi les débats, de me laisser m'expliquer. Mais si vous ne désirez pas m'entendre, je comprendrai.

Le président: Nous vous laisserons vous expliquer, mais je dois d'abord céder la parole aux membres du comité, après quoi, vous répondrez. C'est de mon devoir d'agir ainsi.

M. Keeper: Monsieur le président, je serais prêt à entendre tout d'abord les explications du Ministre, s'il désire faire une déclaration . . .